

Communiqué

le 30/10/2014

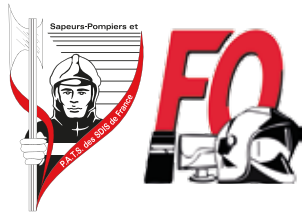
SNSPP-PATS-FO rencontre Patrick Pelloux, Président de l'Association des Médecins Urgentistes de France (AMUF)



De gauche à droite : Jean-Michel Piedallu, Patrice Beunard, Pierrick Janvier et Patrick Pelloux lors du congrès de la Fédération Nationale des Sapeurs Pompiers de France (FNSPF).

C'est dans le cadre du congrès de la Fédération Nationale des Sapeurs Pompiers de France (FNSPF) organisé à Avignon du 1 au 4 octobre, que Patrice Beunard, (Président du SNSPP PATS FO) et Pierrick Janvier (Secrétaire Général SNSPP-PATS-FO) ont rencontré le Président de l'Association des Médecins Urgentistes de France (AMUF) Patrick Pelloux, bien connu pour ses prises de positions en faveur du service public de santé.

Proposer- négocier-contracter



Patrice Beunrad (Président SNSPP-PATS-FO), Pierrick Janvier (Secrétaire Général SNSPP-PATS-FO) et Jean-Michel Piedallu (Secrétaire Général SNSPP-PATS-FO) ont assisté au débat organisé autour du Secours et Soins d'Urgence Aux Personnes (SSUAP) et constaté avec grand plaisir une nette convergence de nos points de vues sur ces sujets de plus en plus sensibles au sein des Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Historiquement en désaccord sur ces questions, les syndicalistes «sapeurs-pompiers» et «urgentistes» développent finalement des idées assez proches et qui vont toutes dans le sens de la qualité du service public et de son caractère universel.

Au cours des débats Patrick Pelloux a fait remarquer les délais anormalement longs des prises en charge des victimes transportées par nos Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV) par les services d'urgence des hôpitaux, mettant parfois en péril nos propres capacités de réponse pour d'autres interventions.

Il n'a pas manqué non plus de stigmatiser le rôle ambigu de certains médecins régulateurs des Centre de Régulation et de Réception des Appels 15 (CRRA) qui jouent la facilité en recourant de manière inappropriée à nos service pour des questions de disponibilité par rapport aux ambulanciers privés et, enfin, il n'a pas été tendre non plus avec les médecins correspondants SAMU sur les territoires en mettant en avant des économies possibles afin d'améliorer la qualité des urgences.

C'est donc sur cette analyse partagée et dans un esprit de coopération future, que nos responsables syndicaux de SNSPP-PATS-FO ont pris contact avec lui afin d'harmoniser nos positions sur le maintien de la qualité du service public de secours en tous points du territoire, en prévision des débats qui seront prochainement organisés au plan national.

Proposer- négocier-contracter